

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires municipales présente son deuxième rapport que voici :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le jeudi 28 juin 2001 :

- à 10 heures, dans la salle 254 du palais législatif;
- à 18 h 30, dans la salle 254 du palais législatif.

### Questions à l'étude :

- Projet de loi n° 31 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act*;
- Projet de loi n° 32 — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg/The City of Winnipeg Amendment Act*;
- Projet de loi n° 34 — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*;
- Projet de loi n° 38 — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act*;
- Projet de loi n° 43 — *Loi sur le vérificateur général/The Auditor General Act*;
- Projet de loi n° 48 — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg (régime de pension)/The City of Winnipeg Amendment (Pensions) Act*.

### Démissions et élections :

Le Comité a élu M. SCHELLENBERG à la vice-présidence à la réunion du jeudi 28 juin 2001, à 10 heures.

Substitutions effectuées avant la réunion de 10 heures :

- M<sup>me</sup> CERILLI remplace M. DEWAR;
- M. le *ministre* SELINGER remplace M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK;
- M. LOEWEN remplace M. CUMMINGS;
- M. LAURENDEAU remplace M. PENNER (Emerson);
- M. DERKACH remplace M. PITURA.

Substitution effectuée, avec le consentement du Comité, pendant la réunion de 10 heures :

- M. TWEED remplace M. LOEWEN.

Substitutions effectuées avant la réunion de 18 h 30 :

- M<sup>me</sup> SMITH (Fort Garry) remplace M. TWEED;
- M. MARTINDALE remplace M. STRUTHERS;
- M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD remplace M<sup>me</sup> CERILLI.

Substitution effectuée, avec le consentement du Comité, pendant la réunion de 18 h 30 :

- M. FAURSCHOU remplace M<sup>me</sup> SMITH (Fort Garry).

### Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi n° 31 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act* :

David Sanders	Colliers Pratt McGarry
Rick Weind	S.C.F.P., section locale 500
Jae Eadie	conseiller municipal, ville de Winnipeg
Henri Dupont	KPMG
Jim Baker	Manitoba Hotel Association
Antoine Hacault	particulier
John Petrinka	Norman Commercial Realty Ltd.

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi n° 32 — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg/The City of Winnipeg Amendment Act* :

Jae Eadie	conseiller municipal, ville de Winnipeg
David Sanders	Colliers Pratt McGarry

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi n° 38 — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act* :

Jae Eadie	conseiller municipal, ville de Winnipeg
Roger Goethals	préfet, municipalité rurale de Winchester
Neil Hathaway	particulier
Richard Sexton	particulier
Bob McCallum	préfet, municipalité rurale de Morton

**Exposés écrits :**

Le Comité a reçu un exposé écrit sur le projet de loi n° 31 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act* :

Joe Masi Association of Manitoba Municipalities

Le Comité a reçu un exposé écrit sur le projet de loi n° 32 — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg/The City of Winnipeg Amendment Act* :

Joe Masi Association of Manitoba Municipalities

Le Comité a reçu un exposé écrit sur le projet de loi n° 34 — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act* :

Joe Masi Association of Manitoba Municipalities

Le Comité a reçu un exposé écrit sur le projet de loi n° 38 — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act* :

Wayne Motheral président, Association of Manitoba Municipalities

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

**(N° 31)** — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act*

Le Comité a convenu, à la majorité, de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 32)** — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg/The City of Winnipeg Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que le paragraphe 138.4(2), énoncé à l'article 4 du projet de loi, soit supprimé.*

**(N° 34)** — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 38)** — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act*

Le Comité a convenu, à la majorité, de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

*Il est proposé que le paragraphe 17(2) du projet de loi soit amendé :*

*a) par suppression, dans le titre, de « alinéa 2a) et »;*

*b) par substitution, dans le texte, à « L'alinéa 2a) ainsi que les articles », de « Les articles ».*

*Il est proposé que le titre de l'annexe soit remplacé par ce qui suit :*

ANNEXE  
(article 14)

(N<sup>o</sup> 43) — *Loi sur le vérificateur général/The Auditor General Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 48) — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg (régime de pension)/The City of Winnipeg Amendment (Pensions) Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

---

Tom Nevakshonoff

Le 28 juin 2001